



**PROBLEMATIQUE DE LA PERSISTANCE DE  
L'INSECURITE ET SON INCIDENCE SUR LA REPONSE DE  
LA COMMUNAUTE HUMANITAIRE DANS LES ZONES  
POST CONFLITS,  
*Cas de la province du Nord Kivu en RDC, 2015-2016***

**MEMOIRE POUR L'OBTENTION DU  
MASTER SPECIALISE EN MANAGEMENT DES CRISES ET  
ACTIONS HUMANITAIRES (MAH)**

Présenté par

**Patrick GIRUKWAYO S.**

Travaux dirigés par :

Jury d'évaluation du stage :

**CITATION**

*« Je me suis lancée dans l'humanitaire il y a longtemps parce que j'espérais aider le monde de manière significative » Dixit Angelina Jolie*

## REMERCIEMENTS

---

J'adresse en premier lieu JEHOVAH le Dieu Créateur pour m'avoir accordé le souffle de vie, la santé, la patience et le temps durant ce cycle académique ;

Ensuite, mes sincères remerciements à tous ceux qui n'ont ménagé aucun effort durant tous les 2 ans du processus de ma formation à l'Institut International d'Ingénierie de l'Eau et de l'environnement (2IE). Il s'agit de:

- ♥ Regis ANIGLO pour avoir donné le meilleur de son expertise scientifique en acceptant de m'encadrer malgré ses multiples tâches et responsabilités
- ♥ Me MADI DJABAKATE pour ses sages conseils et encouragement durant mon parcours académique qui m'ont aidé à faire face au stress;
- ♥ Au Coordinateur de l'ONG UPDDHE/GL (Union Pour la Défense des Droits Humain et l'Environnement) et le personnel à leur rang et grade respectifs pour avoir fait le privilège d'accéder à leur organisation durant mes recherches ;
- ♥ Monsieur Patrick HESSAYE pour ses orientations et encouragements qui m'ont permis de tenir face à la lourdeur des tâches académiques ;
- ♥ Gautier BISIMWA et les Ministres de EL BETHEL qui de loin ou de près m'encourageaient et me tenaient en prières.

## DEDICACE

---

A mes parents Thomas SEMAHANE et N'MPOTORE Isabelle pour m'avoir permis d'aller à l'école

A mon épouse Clementine DUSABE et à mes enfants pour leurs soutiens multiformes.

Aux Ministres d'Assemblée EL BETHEL qui me tenaient en prières

Qu'ils soient tous bénis !

## RESUME

---

L'accroissement des besoins humanitaires est une actuellement un défi majeur auquel tous les Etats du monde font face suite aux multiples conflits armés et catastrophes naturels. C'est dans ce cadre que les organisations tant nationales qu'internationales se mobilisent pour réduire les souffrances des personnes affectées par les crises. Cependant, dans leurs interventions, multiples agents humanitaires perdent leurs vies suite à un environnement sécuritaire incertain et hostile. Actuellement, mener des activités dans certaines zones de la République Démocratique du Congo est un sacrifice de soi au vue des risques énormes. C'est ainsi que dans le cadre de cette étude, nous avons analysé l'intérêt sécuritaire et humanitaire des acteurs ONGs, humanitaires et gouvernementaux à scruter le contexte sécuritaire du Nord Kivu de 2015 à 2016. Cette étude met en lumière le contexte dans lequel les organisations d'aide humanitaire travaillent. Elle met en relief les caractéristiques des attaques contre les humanitaires et l'impact négatif de la suspension de la distribution de l'aide tant sur les populations en général que sur les bénéficiaires en particuliers. Cette approche permet d'éveiller les acteurs humanitaires à tous les niveaux sur le besoin de revoir leur stratégie de protection des agents et réduire les risques sécuritaires. L'étude fait aussi cas de la faible autorité de l'Etat à restaurer la sécurité dans certains axes et localités à haut risques. Celle-ci fait mention de la nécessité pour l'Etat pour mettre en place des mécanismes des réponses adéquates. La priorité consisterait à neutraliser la virulence de plus de 25 groupes armés et bandits locaux auteurs d'attaques délibérées. Pour finir, l'étude propose quelques recommandations à l'Etat de la République Démocratique du Congo, l'Organisation des Nations Unies, les humanitaires et les leaders communautaires pour contribuer réduire les risques sécuritaires.

### Mots clés :

---

1. Action humanitaire
2. Aide humanitaire
3. Incident
4. Protection
5. Sécurité

*Mémoire de Master II, Patrick GIRUKWAYO, MOH/MAH\_2IE, 2015 - 2016, « Problématique de la persistance de l'insécurité et son incidence sur la réponse de la communauté humanitaire dans les zones post conflits, Nord Kivu, RDC, 2015-2016 ». Tel : +243812320474, [girusempat@gmail.com](mailto:girusempat@gmail.com), GOMA, RDC.*

## ABSTRACT

---

Increasing humanitarian needs are currently a major challenge facing all states in the world as a result of multiple armed conflicts and natural disasters. It's within this framework that both national and international organizations are mobilized to reduce the suffering of people affected by crises. However, in their interventions, many humanitarian workers lose their lives in an uncertain and hostile security environment. Currently, carrying out activities in some areas of the Democratic Republic of Congo is self-sacrifice in view of the enormous risks. As part of this study, we analyzed the security and humanitarian interest of NGO, humanitarian and governmental players in examining the security context of North Kivu from 2015 to 2016. This study highlights the context in which Humanitarian aid organizations are working. It highlights the characteristics of the attacks on aid workers and the negative impact of the suspension of the distribution of aid both on the populations in general and on the beneficiaries in particular. This approach helps to awaken humanitarian actors at all levels on the need to review their agent protection strategy and reduce security risks. The study also highlights the weak authority of the state to restore security in certain high-risk areas and localities. It refers to the need for the State to put in place adequate response mechanisms. The priority should be to neutralize the virulence of more than 25 local armed groups and gangsters who commit deliberate attacks. Finally, the study offers some recommendations to the State of the Democratic Republic of Congo, the United Nations, humanitarian and community leaders to help reduce security risks.

### Keywords:

---

1. Humanitarian Action
2. Humanitarian Aid
3. Incident
4. Protection
5. Security

## LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

---

ANR	: Agence Nationale des Renseignements
APCLS	: Alliance des patriotes pour un Congo libre et souverain
CICR	: Comité International de la Croix-Rouge et du Croissant Rouge
CNR	: Commission Nationale pour les Réfugiés
CPI	: Cour Pénale Internationale
DDR	: Désarmement démobilisation et réintégration des Nations Unies
DIH	: Droit International Humanitaire
ECHO	: Service d'Aide Humanitaire de la Commission européenne
FARDC	: Forces Armées de la République Démocratique du Congo
FDLR	: Forces démocrates de libération du Rwanda
FNUAP/UNFPA	: Fonds des Nations Unies pour la Population
HCR	: Haut-commissariat des nations unies pour les Réfugié
IDP	: Internally Displaced Person
IRC	: International Rescue Committee
JTN	: Jardin de The de Ngeri (ex.PLZ)
MONUSCO	: Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la Stabilisation de la RD Congo.
MSF.	: Médecins Sans Frontières
NALU	: National Alliance for the Liberation of Uganda
NDC-Cheka	: Nduma Défense du Congo
NRC	: Norvégien Refugee Council
OCHA	: Office pour la Coordination des Affaires Humanitaires du Secrétariat
OCHA	: Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
ONU	: Organisation des Nations Unies
PNC	: Police Nationale Congolaise
RDC	: République Démocratique du Congo
RRMP	: Réponse Rapide aux Mouvements de Population
SGBV	: Violence liée au genre et au sexe (Sexual Gender Based Violence)

*Mémoire de Master II, Patrick GIRUKWAYO, MOH/MAH\_2IE, 2015 - 2016, « Problématique de la persistance de l'insécurité et son incidence sur la réponse de la communauté humanitaire dans les zones post conflits, Nord Kivu, RDC, 2015-2016 ». Tel : +243812320474, [girusempat@gmail.com](mailto:girusempat@gmail.com), GOMA, RDC.*

## SOMMAIRE

---

CITATION.....	i
REMERCIEMENTS.....	ii
DEDICACE .....	iii
RESUME .....	iv
ABSTRACT.....	v
Liste des sigles et abréviations .....	vi
SOMMAIRE .....	vii
Liste des tableaux.....	ix
Liste des figures.....	x
I. INTRODUCTION .....	1
II. OBJECTIFS ET HYPOTHESES D'ETUDE.....	5
II.1 Justification du choix du thème de l'étude .....	5
II.2. OBJECTIFS D'ETUDE .....	5
a. Objectif général.....	5
b. Objectifs spécifiques :.....	5
II.3. HYPOTHESES D'ETUDE .....	6
III. MATERIELS ET METHODES.....	6
III.1. Matériels d'étude.....	6
III.2. Méthodes et techniques .....	7
III.5. CONCEPTUALISATION .....	9
IV. RESULTATS.....	12
IV.1. Zones géographiques à haut risque au Nord Kivu .....	12
IV.1.1.Incidents par territoire de 2015-2016.....	12
IV.1.2. Villages et axes à haut risque par territoire de 2015-2016.....	13
IV.2. Organisations et types d'agents victimes d'attaques.....	14
IV.2.1. Organisations humanitaires et partenaires victimes de 2015-2016.....	14
IV.2.2.Les catégories d'agents victimes d'attaques en province du Nord-Kivu .....	14
IV.3. Catégorie d'auteurs présumés et type d'attaques contre les humanitaires .....	15
IV.3.1. Catégories auteurs présumés .....	15
IV.3.2. Type d'attaques contre les ONGs et humanitaires en province du Nord Kivu .....	16
V. DISCUSSIONS ET ANALYSES DES RESULTATS .....	17

*Mémoire de Master II, Patrick GIRUKWAYO, MOH/MAH\_2IE, 2015 - 2016, « Problématique de la persistance de l'insécurité et son incidence sur la réponse de la communauté humanitaire dans les zones post conflits, Nord Kivu, RDC, 2015-2016». Tel : +243812320474, [girusempat@gmail.com](mailto:girusempat@gmail.com), GOMA, RDC.*

V.1. Persistance de l'insécurité affectant les humanitaires en province du Nord-Kivu .....	17
V.1.1. Existence des zones à haut risques .....	17
V.1.2. <i>Humanitaires et partenaires victimes d'attaques délibérées</i> .....	18
V.2. Analyse des facteurs d'insécurité et la vulnérabilité des humanitaires .....	20
V.2.1. <i>Incidents à motivation plus économique</i> .....	20
V.2.2. Faible capacité de l'Etat à protéger les civils .....	21
V.2.2.1. Présence des groupes armés et trafic d'armes à feu .....	21
V.2.2.2. Faible prise en charge de l'armée et échec de la démobilisation .....	22
V.2.3. Quelques insuffisances au niveau des Humanitaires .....	23
V.3. Impact négatif de la suspension des activités humanitaires sur l'aide humanitaire .....	24
V.3.1. Augmentation de la vulnérabilité des bénéficiaires .....	25
VI. CONCLUSION GENERALE .....	27
BIBLIOGRAPHIE .....	30

## **LISTE DES TABLEAUX**

---

**Tableau n° 2 :** Présentation d'incidents par territoire au Nord-Kivu (2015-1016)

**Tableau n° 3 :** Les villages et axes à haut risque au Nord-Kivu (2015-1016)

**Tableau n°4 :** Les organisations victimes d'attaques au Nord-Kivu (2015-1016)

**Tableau n°5 :** Classification d'agents victimes d'attaques au Nord-Kivu (2015-1016)

**Tableau n°6 :** Catégories auteurs présumés d'attaques au Nord-Kivu (2015-1016)

**Tableau n°7 :** Les types d'incidents contre les ONGs et humanitaires au Nord-Kivu (2015-1016)

## **LISTE DES FIGURES**

---

**Figure 1** : Auteurs présumés d'attaques contre les humanitaires (2015-2016)

## I. INTRODUCTION

Selon le Dictionnaire Larousse, le mot « Humanitaire » qualifie « ce qui s'intéresse au bien de l'humanité, qui cherche à améliorer la condition de l'homme ». L'action humanitaire est destinée principalement aux populations les plus vulnérables. Elle s'exerce au nom de la solidarité, mais s'inscrit également dans une perspective d'échange. Elle doit viser, sans aucune discrimination et avec des moyens pacifiques, à préserver la vie dans le respect de la dignité et à restaurer l'homme dans sa capacité de choix (STEPHANE VINHAS, 2014). Ce que les humanitaire distribue comme aide humanitaire est une aide d'urgence et ponctuelle mise en place lors d'une situation de crise exceptionnelle ou de catastrophe naturelle. On distingue souvent à ce titre l'aide humanitaire (ou aide d'urgence) et l'aide au développement.

Dans le cadre des réponses, les interventions humanitaires se diffèrent selon la nature ou les conséquences de la crise ou de la catastrophe. La distribution des vivres, abris s'urgence, eau, médicament, et autres sont généralement faites après des évaluations au préalable. Pour ce faire, toute mission humanitaire se fait en fonction des objectifs précis en vue d'assurer la réduction des souffrances des populations affectées. Les organisations d'aide humanitaires sont spécialisées en ces genres d'activités selon le mandat, la mission et la vision de chacune. Dans l'ensemble ces organisations sont désignées par le mot ONG en raison de leur caractère non gouvernemental.

Une O.N.G. « tout groupement, association ou mouvement constitué de façon durable par des particuliers appartenant à différents pays en vue de la poursuite d'objectifs non lucratifs » (MARCEL MERLE, 1923-2003). Elles peuvent se spécialiser dans l'action d'urgence ou dans le développement <sup>(1)</sup>. En plus des ONGs, parmi les agences des Nations Unies, il existe quatre entités qui sont les principales agences chargées de l'acheminement de l'assistance humanitaire. Il s'agit du PNUD, l'UNHCR, l'UNICEF et le PAM. Le PNUD est principalement responsable des activités opérationnelles dans la prévention des catastrophes naturelles et le renforcement des capacités. Les coordonnateurs résidents du PNUD coordonnent l'assistance et le relèvement au niveau

---

<sup>1</sup>[http://www.larousse.fr/encyclopedie/divers/organisation\\_non\\_gouvernementale\\_ONG/75270](http://www.larousse.fr/encyclopedie/divers/organisation_non_gouvernementale_ONG/75270), consulté le 23 Juillet 2016.

national <sup>(2)</sup>. Les Agences œuvrent avec le bureau de la Coordination des Affaires Humanitaires (OCHA) pour coordonner les réponses et actions humanitaires.

En outre, depuis 2004, le Mécanisme de Réponse Rapide (RRM) a été mis en place en République Démocratique du Congo. Le RRM a été mis en œuvre par trois ONG internationales dont Solidarités, International Rescue Committee (IRC) et Catholic Relief Services (CRS) et cogéré par l'UNICEF et OCHA (ANDREA BINDER, VERONIQUE DE GEOFFROY, BONAVENTURE SOKPOH, 2010). Actuellement, neuf Clusters sont actifs au niveau national en RDC dont le Cluster Protection, Nutrition, Education, Santé, Sécurité alimentaire, Retour et Relèvement Communautaire, Biens non alimentaires et Abris, enfin Eau, Hygiène et Assainissement (Cluster Protection du Nord Kivu, 2015) <sup>(3)</sup>. Jusqu'en 2015, le Conseil de sécurité de l'ONU continuait à exprimer sa préoccupation au sujet de la situation humanitaire de la République Démocratique du Congo et précisément à l'Est où se situe la province du Nord Kivu. Dans cette résolution, le Conseil de Sécurité de l'ONU tiraient la sonnette d'alarme sur : « *...la situation humanitaire qui continue de toucher durement la population civile, notamment dans l'Est de la RDC, exprimant sa vive inquiétude au sujet du très grand nombre de déplacés en RDC, qui s'élève à plus de 2,7 millions, et des plus de 490000 réfugiés de l'Est de la RDC, causés par les divers groupes armés congolais et étrangers opérant dans la région...* » (CSNU, Résolution 2211 du 26 Mars 2015) <sup>(4)</sup>.

C'est le caractère urgent et aigu de la crise du Nord Kivu caractérisé par des déplacements des populations que les humanitaires ont multiplié leur présence sur terrain. En 2016, la province du Nord Kivu comptait 70 organisations non gouvernementales (ONG), et 250 associations sans but lucratif (OCHA, Liste des partenaires Humanitaires, 2014). Malheureusement, comme dans d'autres pays, ces

<sup>2)</sup> <http://www.un.org/fr/sections/what-we-do/deliver-humanitarian-aid/index.html> consulte le 3 Novembre 2016.

<sup>3)</sup> Le nombre de clusters varie selon les provinces. De plus, le Plan d'Action Humanitaire 2010 n'est pas tout à fait clair quant au nombre actuel de clusters: parfois le cluster ETC est listé, parfois il ne l'est pas (cfr. OCHA (2009a): 188, 189). Lors d'interviews avec les équipes d'OCHA et le Coordinateur Humanitaire par intérim, les évaluateurs ont compris qu'il n'y avait pas de demande pour un cluster ETC puisque la MONUC fournissait les services. Ainsi le cluster ETC n'a pas été étudié en détail dans cette évaluation.

<sup>4)</sup> Résolution 2211 du Conseil du 26 Mars 2015.

**Mémoire de Master II, Patrick GIRUKWAYO, MOH/MAH\_2IE, 2015 - 2016, « Problématique de la persistance de l'insécurité et son incidence sur la réponse de la communauté humanitaire dans les zones post conflits, Nord Kivu, RDC, 2015-2016 ». Tel : +243812320474, [girusempat@gmail.com](mailto:girusempat@gmail.com), GOMA, RDC.**

acteurs continuent de travailler dans des conditions sécuritaires difficiles. Dans le monde les humanitaires courent plusieurs risques dans des contextes sécuritaires complexes. Il s'agit des attaques délibérées par des groupes armés criminels ou faits de banditisme, attaques indiscriminées de belligérants (mines) et terroristes (attentats) ou encore « dommages collatéraux » lors d'opérations militaires des acteurs armés engagés avec qui ils ne sont pas en coordination. Les enlèvements à but lucratif sont aujourd'hui mentionnés comme la principale menace sécuritaire (Rapport Stay and deliver d'OCHA, *Good practice for Humanitarian in complex security environments*, 2011).

(5). Cette même situation a été vécue par les acteurs humanitaires en 2014 où 120 incidents sécuritaires contre les humanitaires avaient été enregistrés (Rapport de Monitoring de Protection, UPDDHE/GL, 2014). Face à cette situation, différentes questions persistent quant à son rôle de protéger les civils. C'est aussi la préoccupation du Droit International Humanitaire. En Mars 2015, le Conseil de sécurité des Nations Unies dans sa résolution 2211 disait : « *...Enjoint toutes les parties à autoriser et faciliter le libre accès du personnel humanitaire, du matériel et des fournitures, dans de bonnes conditions de sécurité et sans délai, aux populations en détresse, en particulier aux personnes déplacées, et l'acheminement rapide de l'aide humanitaire qui leur est destinée, sur l'ensemble du territoire de la RDC, dans le respect des principes directeurs concernant l'aide humanitaire et des dispositions du droit international sur la question,...* » (CSNU, Résolution 2211 du 26 Mars 2015) (6).

Après la décision du Conseil de Sécurité des Nations Unies de la résolution 2211, BIEN DES efforts ont été consentis par l'Etat congolais et ses partenaires dont la MONUSCO. Cependant bien des préoccupations se posent quant à l'amélioration de la situation sécuritaire de 2015 à 2016. Les humanitaires ont-ils pu bénéficier des bonnes conditions sécuritaires sur terrain ? Au cas d'insécurité, ont-ils réagi en suspendant les activités ? Si oui, quel était l'impact de cette suspension des activités sur les bénéficiaires ?

---

<sup>5</sup> ) Rapport *Stay and deliver de OCHA, Good practice for humanitarian in complex security environments*, 2011.

<sup>6</sup> ) Résolution 2211 du Conseil du 26 Mars 2015.

Ce sont autant de questions qui ont suscitées notre étude sur l'analyse de l'intérêt sécuritaire et humanitaire pour les humanitaires et le gouvernement de la RDC représenté en province par le gouvernement provincial.

Dans le cadre de cette étude, nous tenterons d'apporter des éléments de réponses aux questions qui suscitent le débat autour de la sécurité des humanitaires au Nord Kivu de 2015 à 2016. Pour y parvenir, nous ferons une brève description du contexte sécuritaire pour ces deux ans et les conséquences de la suspension de l'aide sur la population. Le présent travail s'articule autour des réponses aux questions suivantes :

1. Quelles sont les hypothèses qui ont conduit à notre recherche ? (II)
2. Quels moyens et procédures d'études ont-ils permis d'atteindre les objectifs et clarifier par la suite les hypothèses émises (III)?
3. Quels ont été les résultats obtenus à l'issue de la recherche (IV) ?
4. Que peut-on dire des résultats obtenus à la suite des discussions et analyses (V)

## II. OBJECTIFS ET HYPOTHESES D'ETUDE

### II.1 Justification du choix du thème de l'étude

La justification du choix du thème de l'étude est motivée par le besoin de contribuer à la réflexion sur les défis liés à l'accès humanitaire au Nord Kivu. Il est basé sur la problématique de la persistance de l'insécurité et son incidence sur la réponse de la communauté humanitaire au Nord Kivu de 2015 à 2016. Dans notre recherche, il s'agira de faire une autopsie de la situation selon la fréquence des incidents contre les humanitaires, leurs réactions, et les conséquences négatives sur les populations. L'importance de cette analyse est de partager les ressources informationnelles d'aide à la prise de décision sur l'amélioration des conditions sécuritaire de terrain pour les humanitaires. Ce qui permet à court et en long terme aux acteurs (humanitaire, gouvernementaux, militaires, policiers, scientifiques, communautaires, ...) d'identifier leur responsabilité face aux multiples attentes de la population. Il s'agit encore de répondre aux préoccupations sur le pourquoi du non-respect du Droit International Humanitaire, et des stratégies utiles en vue d'assainir l'environnement sécuritaire au Nord Kivu.

### II.2. OBJECTIFS D'ETUDE

#### a. Objectif général

Le présent travail vise à "déterminer les facteurs associés à persistance de l'insécurité et les attaques contre les humanitaires ; mais aussi les conséquences de réactions de ces derniers sur les bénéficiaires en province du Nord Kivu de 2015 à 2016 »

#### b. Objectifs spécifiques :

1. Décrire la situation sécuritaire à laquelle les humanitaires font face en province du Nord Kivu et l'incidence négatif de leurs réactions sur l'aide humanitaire ;
2. Faire une analyse des causes de l'insécurité et les conséquences négatives que pose la suspension de l'aide sur la population et en particulier les bénéficiaires;

### II.3. HYPOTHESES D'ETUDE

Pour M. GRAWITZ, l'hypothèse est une proposition de réponse à la question posée quitte à formuler une relation entre les faits significatifs, même plus ou moins précises. Elle aide à sélectionner les faits observés (M. GRAWITZ, 2005). En vue d'aborder notre sujet trois hypothèses constituent la base de notre recherche. Toutes nos activités de discussions recherche et lectures se baseront sur la vérification de ces hypothèses.

#### Hypothèse 1 :

- ✚ L'environnement sécuritaire en province n'est pas favorable au travail des acteurs humanitaires suite à la faible autorité de l'Etat.

#### Hypothèse 2 :

- ✚ Les réactions des humanitaires vis à vis des attaques vécus constituent un des facteurs de vulnérabilité pour les populations bénéficiaires.

### III. MATERIELS ET METHODES

Tout travail de recherche se base sur des méthodes en vue d'obtenir les résultats souhaités. Les méthodes couplées à l'usage du matériel nous a permis de collecter les informations sur le présent sujet. Les enquêtes ont eu lieu entre les mois de Janvier et Décembre 2016 coïncidant avec notre période de stage à l'UPDDHE/GL.

#### III.1. Matériels d'étude

Le kit minimal de matériels ayant permis de mettre en place une méthode de travail pour la conduite de l'étude se compose de:

- **Un ordinateur portable** : c'est outil de travail de première nécessité de nos jours. Il fait partie de nouvelles technologies de l'information et de la communication. Il participe au traitement informatique et au stockage des données collectées dans un logiciel approprié (Microsoft Word, Excel, PowerPoint, internet, ...),

- **Un bureau administratif équipé** : c'est un lieu de travail rattaché aux services de l'UPDDHE/GL. Il permet d'avoir un cadre de travail relativement décent et sécurisé,
- **Consommables de bureau** : il s'agit des imprimés administratifs et bureautiques tels que les rames de papier A4, l'encre des imprimantes, etc.,
- **Un téléphone portable fonctionnel** : c'est un outil de communication à distance. Il permet de réduire les délais de route dans la transmission des messages et de façon instantanée,
- **Moyens financiers** : ce sont des sommes d'argent qui permettent d'acquérir des services et biens marchands pour les besoins d'étude.
- **Autres petits moyens ou besoins de première nécessité** : il s'agit d'un ensemble non exhaustif de besoins qui naissent par moment et qui s'imposent à la bonne marche de l'étude (un appareil photo, enregistreur des sons,...).
- **Des cartes géographiques** : ce sont des outils qui m'ont permis de voir les zones géographiques, leur rapprochement et contiguïté, ainsi que leur localisation dans les territoires.

### III.2. Méthodes et techniques

Pour Madeleine GRAWITZ, la méthode est un moyen de parvenir à un aspect de la vérité, de répondre plus particulièrement à la question : « Comment », est lié au problème de l'explication (M. GRAWITZ, 2005). Toute étude qui se veut scientifique doit être menée à l'aide des méthodes et techniques. Ainsi, dans le but de vérifier nos hypothèses, nous allons recourir à la méthode Fonctionnelle ou fonctionnalisme de David MITRANY; appuyée par l'exégèse ou méthode d'analyse des textes juridiques.

En Appliquant cette définition dans notre recherche, il sera ici question de recueillir les informations orales, le témoignage, les récits autobiographiques, les documents contemporains auprès des populations, des ONGs, humanitaires, les textes nationaux et internationaux, et accords sur la RD Congo.

Ainsi la méthode exégèse va quant à elle, nous a permis de mieux interpréter le contenu de l'accord ONU-RDC en vue d'en étayer le sens et de mieux éclairer l'opinion scientifique afin de contribuer à une meilleure intelligibilité des textes faisant force de

Droit. Cette méthode nous aidera à avoir les explications détaillées tirées de plusieurs passages de l'accord sus-évoqué. Outre les méthodes, nous avons recouru aux techniques.

Notons que le mot exégèse dérive du grec « exigeais de exêgisthai » qui signifie « raconter, dévoiler ou expliquer ». Il s'agit d'une interprétation grammaticale, historique et juridique. L'exégèse essaie par une étude soignée de pénétrer au-delà des mots écrits afin de comprendre la pensée conçue par le législateur afin de rendre cette pensée compréhensible aux lecteurs et auditeurs d'aujourd'hui. Grâce à elle, on peut accéder au message d'un texte, à l'esprit et à la lettre du texte juridique.

Pour Benoit VERHAEGEN, la technique est définie comme un ensemble des moyens et des procédés qui permettent à un chercheur de rassembler les informations originales sur un sujet donné (VERHAEGEN, 1950).

Ainsi dans le but de récolter et traiter les données, nous avons fait recours aux techniques ci-après :

- **Le recueil des données existantes, données secondaires et documentaires :** grâce à cette technique nous avons procédé à la lecture des différents ouvrages, revues, rapports, et différents articles contenant des informations en rapport avec ce sujet.
- **L'enquête par questionnaire :** Elle nous a permis de poser des questions à un ensemble de répondants le plus représentatif d'une population une série des questions relatives à leur position sociale, professionnelle, ou familiale, à leur opinions ,à leurs attitudes , à l'égard d'options ou d'enjeux humains et sociaux ,à leurs attentes en rapport avec le sujet, etc.
- **L'entretien ou interview :** Cette technique nous a permis de recueillir des informations et des éléments de réflexion très riches et nuancés sur ce que les gens pensent de la sécurité au Nord Kivu. Elle nous a permis d'entrer en contact direct avec nos interlocuteurs pour recueillir des informations.
- **L'observation directe :** L'observation n'est donc pas un mode d'investigation, de perception des phénomènes comme l'entrevue directe. L'observation est un mode d'investigation du réel très différent de la méthode expérimentale car elle se déroule dans un le milieu naturel. En recourant à ce mode d'investigation du

réel, le chercheur observe donc l'individu ou le groupe en pleine action, dans son milieu de vie (F. DEPELTEAU, 2003). Cette méthode nous a permis de voir les humanitaires sur certains axes.

- **L'analyse des données:** L'analyse du contenu est une technique de codage ou de classification visant à découvrir d'une manière rigoureuse et objective la signification d'un message (F. DEPELTEAU, 2003). Cette technique nous a permis de dégager le sens logique de ce que nous avons entendu, perçu, échangé. Grâce à elle, nous avons présenté systématiquement nos informations selon le plan de notre recherche.

### **III.3. La revue de littérature**

- La revue de littérature de cette étude s'est faite à travers l'exploitation de la documentation pertinente sur l'existant et les études déjà menées sur le domaine humanitaire dans son ensemble. Cela a permis de collecter les données secondaires et de développer des outils pour les données primaires à collecter.

### **III.4. Développement des outils de collecte pour les entretiens**

Un seul outil a été utilisé dont un questionnaire qui a été administré aux travailleurs des organisations locales et des responsables locaux travaillant sur terrain (animateurs, superviseurs, ...).

### **III.5. CONCEPTUALISATION**

La conceptualisation est plus qu'une simple définition ou convention terminologique. Elle constitue une construction abstraite qui vise à rendre compte du réel. À cet effet, elle ne retient pas tous les aspects de la réalité concernée mais seulement ce qui en exprime l'essentiel du point de vue du chercheur. Il s'agit donc d'une construction-sélection. Construire un concept, c'est ensuite en préciser les indicateurs grâce auxquels les dimensions pourront être mesurées (R. QUIVY L. VAN COMPENHOUDT, 2006).

A ce propos, M. GRAWITZ souligne que : « De manière générale, le concept peut être entendu comme une représentation mentale et abstraite. La signification que peut porter

*Mémoire de Master II, Patrick GIRUKWAYO, MOH/MAH\_2IE, 2015 - 2016, « Problématique de la persistance de l'insécurité et son incidence sur la réponse de la communauté humanitaire dans les zones post conflits, Nord Kivu, RDC, 2015-2016 ». Tel : +243812320474, [girusempat@gmail.com](mailto:girusempat@gmail.com), GOMA, RDC.*

un concept dépend de celui qui l'utilise ». Ainsi un même concept peut être dans deux ou plusieurs disciplines avec des significations différentes (M.GRAWITZ, 2005). Quant à F.DEPELTEAU, les concepts sont des abstractions construites par le chercheur afin de nommer et de définir une réalité (F. DEPELTEAU, 2003).

Les notions présentes ont fait l'objet d'échanges directs avec les agents d'ONGs et humanitaires au sein de l'UPDDHE/GL. En voici quelques mots qui, dont les définitions ont été données et se présentent dans le tableau suivant :

**Tableau n°1 : Définitions de quelques concepts couramment utilisés par les Professionnels de l'UPDDHE/GL**

No	Terme et Définition
1	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b><u>Action humanitaire</u></b> : comprend toute entreprise en vue d'aider des êtres humains en état de souffrance physique ou morale, en particulier lors de désastres, que ceux-ci soient d'origine humaine, naturelle ou technologique, mais également et surtout en période de conflits quelle qu'en soit la nature.</li> </ul>
2	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b><u>Aide humanitaire</u></b> : est une «intervention qui permet de faire face aux besoins de base d'une population victime d'une catastrophe naturelle ou causée par l'homme en fournissant, selon les besoins, les soins de santé, l'approvisionnement en eau, la santé, la nutrition, l'alimentation, les abris».</li> </ul>
3	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b><u>Incident</u></b> : Événement inattendu ayant une faible influence (à la différence de l'<u>accident</u> qui en a une forte) ou événement peu important en lui-même, mais susceptible d'entraîner de graves conséquences</li> </ul>
4	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b><u>Protection</u></b> : Toutes activités permettant d'assurer le respect total des droits des individus tels que définis dans la lettre et de l'esprit des instruments du droit applicable, c'est à dire le droit des Droits de l'Homme, le Droit International Humanitaire et le Droit des réfugiés".</li> </ul>

5	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b><u>La sécurité</u></b> : C'est un concept polysémique, transversal et multidimensionnel. C'est avant tout une posture de l'esprit, une sensation, un sentiment. Montesquieu disait à ce sujet que « la sécurité c'est la tranquillité d'esprit qui provient de l'opinion que chacun se fait de sa sûreté ». Au sens classique du terme, la sécurité est une situation dans laquelle une personne ou une chose n'est exposée à aucun danger, aucun risque d'agression physique ou morale, d'accident, de vol ou de détérioration etc.</li> </ul>
---	---

Après la conceptualisation, la suite du travail synthétise et analyse les données recueillies sur le terrain à travers le chapitre résultat (IV) et fait une analyse de ces résultats dans la partie discussion (V) pour aboutir à une confirmation ou infirmation des hypothèses.

## IV. RESULTATS

Le présent chapitre présente les résultats de la collecte des données sur le terrain (en province du Nord Kivu) suivant les objectifs et résultats attendus. Les informations collectées seront présentées sous formes des tableaux indiquant les données chiffrées. Elles concernent les zones dangereuses, le nombre d'incidents, les victimes par catégorie d'organisations et les auteurs présumés de ces attaques. Dans la suite, ces données seront discutées dans la partie suivante.

### IV.1. Zones géographiques à haut risque au Nord Kivu

Cette section présente les zones géographiques dangereuses dans la province du Nord Kivu au sein de 6 territoires dont Masisi, Rutshuru, Lubero, Walikale, Beni, et la ville de Goma. Elle indique les axes où les incidents contre les humanitaires étaient fréquents de 2015 à 2016.

#### IV.1.1. Incidents par territoire de 2015-2016

Les résultats présentés dans cette section concernent le nombre d'attaques contre les humanitaires par territoire de 2015-2016 avec des pourcentages.

**Tableau n° 2 : Présentation d'incidents par territoire au Nord-Kivu (2015-2016)**

INDENTS CONTRE LES HUMANITAIRES 2015-2016					
N°	Territoires	2015	2016	Total	%
1	Rutshuru	1	10	12	17
2	Masisi	11	7	18	25
3	Walikale	6	2	8	11
4	Lubero	1	2	3	4
5	Goma	24	5	29	40
6	Beni	2	0	2	3
<b>Total</b>		<b>45</b>	<b>26</b>	<b>72</b>	<b>100</b>

*Source* : Collecte des données en territoires Masisi, Rutshuru, Lubero, Walikale, Beni, et la ville de Goma en collaboration avec les équipes de l'UPDDHE

*Mémoire de Master II, Patrick GIRUKWAYO, MOH/MAH\_2IE, 2015 - 2016, « Problématique de la persistance de l'insécurité et son incidence sur la réponse de la communauté humanitaire dans les zones post conflits, Nord Kivu, RDC, 2015-2016 ». Tel : +243812320474, [girusempat@gmail.com](mailto:girusempat@gmail.com), GOMA, RDC.*

#### IV.1.2. Villages et axes à haut risque par territoire de 2015-2016

Les résultats présentés dans cette section indiquent les villages et axes à haut risque, c'est-à-dire la ou la plupart d'incidents se sont produits.

**Tableau n° 3 : Les villages et axes à haut risque au Nord-Kivu (2015-2016)**

AXES ET VILLAGES A HAUT RISQUE AU NORD KIVU (2015-2016)						
No	Territoire	Axe et Villages	2015	Axes et Villages	2016	Total
1	GOMA	Himbi	24	Les volcans	5	29
		Kyeshero		Kyeshero		
		Majengo		Majengo		
		Mugunga		Mugunga		
		Ngangi		Ngangi		
		Katindo		Katindo		
2	MASISI	Pinga-Kalembe	11	Kitshanga	7	18
		Sake		Bonde		
		Kingi		Kingi		
		Kiusha		Kiusha		
		Mweso		Mweso		
		Kitshanga		Kitshanga		
		Kahira		Kahira		
		Katoyi		Katoyi		
3	RUTSHURU	Nyanzale -JTN	1	Burai-Bunagana	11	12
		Nyamilima-Ishasha		Nyanzale – Mweso		
		Burai-Bunagana		Nyamilima-Ishasha		
		Luve -Nyanzale		Ishasha		
		Kiwanja-Kanyabayonga		Kiwanja-Kanyabayonga		
4	LUBERO	Kirumba	1	Lubero	2	3
5	WALIKALE	Kibati -Mungazi	6	Ikobo/Buleusa	2	8
		Mpofi		Mpofi		
		Kibua		Kibua; Lowa		
6	BENI	Eringeti	2	Eringeti	0	2
<b>TOTAUX</b>			45		27	72

*Source : Rapport de monitoring Protection sur les incidents contre les ONGs et humanitaires au Nord-Kivu, UPDDHE/GL, Data base, 2015-2016.*

*Mémoire de Master II, Patrick GIRUKWAYO, MOH/MAH\_2IE, 2015 - 2016, « Problématique de la persistance de l'insécurité et son incidence sur la réponse de la communauté humanitaire dans les zones post conflits, Nord Kivu, RDC, 2015-2016 ». Tel : +243812320474, [girusempat@gmail.com](mailto:girusempat@gmail.com), GOMA, RDC.*

## IV.2. Organisations et types d'agents victimes d'attaques

### IV.2.1. Organisations humanitaires et partenaires victimes de 2015-2016

Cette session présente les organisations humanitaires et leurs partenaires travaillant en province du Nord Kivu qui étaient la cible d'attaques délibérées de 2015 à 2016.

**Tableau n°4 : Les organisations victimes d'attaques au Nord-Kivu (2015-2016)**

<b>ORGANISATIONS VICTIMES 2015-2016</b>					
N°	Organisations	2015	2016	Total	%
1	Agences onusiennes	2	0	2	3
2	Associations Partenaires	21	2	23	32
3	CICR et Croissant Rouge	0	2	2	3
4	Mission des Nations Unies	2	4	6	8
5	ONGs	20	19	39	54
<b>TOTAL</b>		<b>45</b>	<b>27</b>	<b>72</b>	<b>100</b>

*Source : Collecte des données au Cluster protection, à OCHA et aux affaires civiles de la MONUSCO de Janvier 2015 à Novembre 2016 à Goma.*

### IV.2.2. Les catégories d'agents victimes d'attaques en province du Nord-Kivu

Cette session présente les deux catégories d'agents humanitaires (nationaux et internationaux) qui étaient victimes d'attaques en province du Nord Kivu de 2015 à 2016.

**Tableau n°5 : Classification d'agents victimes d'attaques au Nord-Kivu (2015-2016)**

<b>INCIDENTS CONTRE ONGs ET HUMANITAIRES 2015-2016</b>				
Ressortissants	2015	2016	Total	%
<b>Nationaux</b>	43	19	65	96
<b>Internationaux</b>	2	4	7	4

*Mémoire de Master II, Patrick GIRUKWAYO, MOH/MAH\_2IE, 2015 - 2016, « Problématique de la persistance de l'insécurité et son incidence sur la réponse de la communauté humanitaire dans les zones post conflits, Nord Kivu, RDC, 2015-2016 ». Tel : +243812320474, [girusempat@gmail.com](mailto:girusempat@gmail.com), GOMA, RDC.*

<b>Totaux</b>	<b>45</b>	<b>23</b>	<b>72</b>	<b>100</b>
---------------	-----------	-----------	-----------	------------

*Source : Collecte des données au Cluster protection, à OCHA et aux Affaires Civiles de la MONUSCO de Janvier 2015 à Novembre 2016 à Goma.*

### IV.3. Catégorie d'auteurs présumés et type d'attaques contre les humanitaires

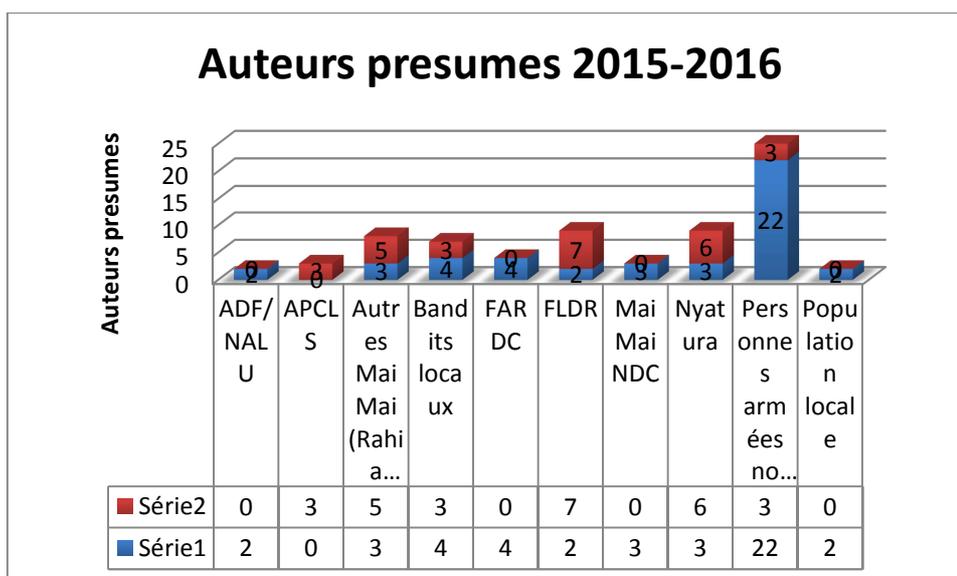
Cette session présente les auteurs présumés d'attaques contre les humanitaires en province du Nord Kivu de 2015 à 2016.

#### IV.3.1. Catégories auteurs présumés

**Tableau n°6 : Catégories auteurs présumés d'attaques au Nord-Kivu (2015-2016)**

No	Auteurs présumés	2015	2016	Total	%
1	ADF/NALU	2	0	2	3
2	APCLS	0	3	3	4
3	Autres Mai Mai (Rahia Mut)	3	5	8	11
4	Bandits locaux	4	3	7	10
5	FARDC	4	0	4	6
6	FLDR	2	7	9	13
7	Mai Mai NDC	3	0	3	4
8	Nyatura	3	6	9	13
9	Personnes armées non identifiées	22	3	25	35
10	Population locale	2	0	2	3
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>45</b>	<b>27</b>	<b>72</b>	<b>100</b>

#### Graphique n° 1 : Auteurs présumés d'attaques contre les humanitaires (2015-2016)



*Source : Collecte des données au Cluster protection, à OCHA et aux Affaires Civiles de la MONUSCO de Janvier 2015 à Novembre 2016 à Goma.*

#### IV.3.2. Type d'attaques contre les ONGs et humanitaires en province du Nord Kivu

Cette section présente les types d'incidents dont les humanitaires étaient victimes en province du Nord Kivu durant leurs activités ordinaires.

**Tableau n° 7 : Les types d'incidents contre les ONGs et humanitaires (2015-2016)**

TYPES D'INCIDENTS DE 2015-2016					
No	Types d'incidents	2015	2016	Total	%
1	Tuerie	1	3	4	6
2	Vol	27	6	33	46
3	Blessures	2	1	3	4
4	Enlèvement	4	12	16	22
5	Agression/Menace	8	3	11	15
6	Destruction des biens	1	1	2	3
7	Harcèlement//Arrestation illégale	2	1	3	4
<b>TOTAUX</b>		<b>45</b>	<b>27</b>	<b>72</b>	<b>100</b>

*Source : Collecte des données au Cluster protection, à OCHA et aux Affaires Civiles de la MONUSCO de Janvier 2015 à Novembre 2016 à Goma.*

*Mémoire de Master II, Patrick GIRUKWAYO, MOH/MAH\_2IE, 2015 - 2016, « Problématique de la persistance de l'insécurité et son incidence sur la réponse de la communauté humanitaire dans les zones post conflits, Nord Kivu, RDC, 2015-2016 ». Tel : +243812320474, [girusempat@gmail.com](mailto:girusempat@gmail.com), GOMA, RDC.*

## V. DISCUSSIONS ET ANALYSES DES RESULTATS

---

Dans le présent chapitre, nous faisons l'analyse et l'interprétation des résultats présentés tels que présentés précédemment et conformément aux objectifs de notre étude. Le but de cette partie est de confirmer ou d'infirmer les hypothèses de recherche telle qu'annoncés au départ.

### V.1. Persistance de l'insécurité affectant les humanitaires en province du Nord-Kivu

En faisant l'analyse de tableaux, il ressort que la province du Nord Kivu reste une zone qui traverse une insécurité. Cette situation s'observe par les zones à haut risques, et le nombre d'agents humanitaires et partenaires qui y ont été victimes de 2015 à 2016.



*Source : Photo (archives) de Kivu one, sur les manifestants contre la montée de l'insécurité en province du Nord Kivu, 2015.*

**Commentaires :** Les populations de la ville de Butembo exprimaient leur désagrément face à l'insécurité dans les territoires de Beni, Walikale, Masisi et Lubero occasionnée par les groupes armés.

#### V.1.1. Existence des zones à haut risques

Selon les données collectées, et les tableaux présentés précédemment, chaque entité de la province du Nord Kivu présentait des caractéristiques de risques. Pour la ville de Goma, ces incidents ne ciblaient que les résidences des humanitaires. Tandis qu'en territoires il s'agissait des attaques contre les convois humanitaires ou leurs bases.

*Mémoire de Master II, Patrick GIRUKWAYO, MOH/MAH\_2IE, 2015 - 2016, « Problématique de la persistance de l'insécurité et son incidence sur la réponse de la communauté humanitaire dans les zones post conflits, Nord Kivu, RDC, 2015-2016 ». Tel : +243812320474, [girusempat@gmail.com](mailto:girusempat@gmail.com), GOMA, RDC.*

Pour ville de Goma, 24 incidents contre les humanitaires avaient été enregistrés en 2015, et 5 pour 2016 ; soit un total de 29 cas dont 40% d'incidents. Les quartiers à risques étaient Himbi, Kyeshero, Mugunga, Ngangi et Katindo.

Pour le territoire de Masisi, 11 incidents contre les humanitaires avaient été enregistrés en 2015, et 7 pour 2016 ; soit un total de 18 cas dont 25% d'incidents. L'axe à haut risque était Pinga-Kalembe. Les villages où les incidents contre les humanitaires s'étaient déroulés sont ceux de Kitshanga, Sake, Kingi, Kiusha, Mweso, Bonde, et Kahira.

Concernant le territoire de Rutshuru, 1 incident contre les humanitaires avait été enregistré en 2015, et 7 pour 2016 ; soit un total de 12 cas dont 17% d'incidents. Les villages où les incidents contre les humanitaires s'étaient déroulés sont ceux des axes Nyanzale –JTN (Jardin de théicole de Ngeri), Nyanzale – Mweso, Nyamilima-Ishasha, Burai-Bunagana et Kiwanja-Kanyabayonga.

Quant au territoire de Lubero, 1 incident est survenu en 2015, 2 incidents pour 2016, soit 3 constituant 4%. Deux villages ont été réputés insécurisés dont celui de Kirumba et Lubero.

Pour le territoire de Walikale, 8 incidents contre les humanitaires avaient été enregistrés en 2015, et 2 pour 2016 ; soit un total de 8 cas dont 11% d'incidents. L'axe à haut risque était Kibati -Mungazi. Les villages où les incidents contre les humanitaires s'étaient déroulés sont ceux de Buleusa, Kibua, et Mpofi.

En fin, le territoire de Beni quoique traversant plus des risques à cause des terroristes du groupe armé ADF/NALU n'a connu que 2 incidents en 2015 à Eringeti, soit 3%. Les recherches sur terrain ont indiqué cette baisse est liée au fait que les opérations militaires ne permettaient pas aux humanitaires de mener trop d'activités dans ce territoire.

### ***V.1.2. Humanitaires et partenaires victimes d'attaques délibérées***

***Mémoire de Master II, Patrick GIRUKWAYO, MOH/MAH\_2IE, 2015 - 2016, « Problématique de la persistance de l'insécurité et son incidence sur la réponse de la communauté humanitaire dans les zones post conflits, Nord Kivu, RDC, 2015-2016». Tel : +243812320474, [girusempat@gmail.com](mailto:girusempat@gmail.com), GOMA, RDC.***

Les attaques délibérées contre les humanitaires n'avaient pas la même proportion en raison de la catégorie d'organisations ou de la nationalité des victimes. Sur les 72 incidents pour deux ans (2015-2016), une nette différence s'observe entre Agences des Nations Unies, ONGs et associations locales. De même, les nationaux ont été plus ciblés que les agents internationaux.

En analysant les tableaux des données, pour les deux ans (2015 à 2016), les agences des Nations Unies ont été cibles 2 fois équivalentes à 3% d'incidents. Cette baisse s'explique par le fait que les agences des Nations Unies utilisent des escortes armées de la MONUSCO (Mission de l'Organisation des Nations Unies au Congo). Les associations nationales partenaires quant à elles ont été ciblées 23 fois équivalentes à 32% d'incidents. Le CIRC et le Croissant Rouge avaient été ciblés 2 fois équivalentes à 3% d'incidents. La Mission de l'Organisation des Nations Unies avait été confrontée à 6 incidents qui équivalent à 8%. En fin, les ONGs ont subi 39 attaques équivalentes à 54 %, soit le pourcentage le plus élevé avant celui des associations partenaires. Selon les résultats des discussions faites avec les agents de l'UPDDHE, les agents d'ONGs et humanitaires ne sont pas victimes parce qu'ils sont mal réputés. Ils le sont, parce que perçus comme une cible économique.

En faisant une comparaison des victimes selon leur nationalité, sur les 72 incidents de 2015 à 2016, 65 (soit 96%) incidents ont été enregistrés contre les nationaux. Seulement 7 cas (soit 4%) ont été commis contre les internationaux (expatriés). Cependant, vu le nombre réduit du personnel expatrié sur terrain, cette proportionnalité n'est pas à négliger.

Selon les résultats des discussions avec les professionnels humanitaires de l'UPDDHE, du Cluster Protection du Nord Kivu, les nationaux et ONGs sont plus vulnérables aux attaques pour les raisons suivantes :

- Les nationaux sont plus nombreux (œuvrant dans plus de 250 associations nationales au Nord Kivu) possédant plus de personnel sur terrain avec un faible niveau de formation en sécurité;
- En termes d'effectifs, les ONG viennent en second lieu (plus de 70

organisations au Nord Kivu) après les associations nationales,

- Les criminels sont bien à l'aise en s'attaquant aux nationaux qu'aux expatriés dont le gouvernement congolais semble ne pas trop défendre ;
- Les véhicules des associations nationales sont moins sécurisés et possèdent peu de matériel de communication.

## **V.2. Analyse des facteurs d'insécurité et la vulnérabilité des humanitaires**

### ***V.2.1. Incidents à motivation plus économique***

Faisant une analyse profonde des données sur les 72 incidents survenus, 7 types d'incidents (attaques) ont été fréquents contre les humanitaires au Nord Kivu de 2015 à 2016. Un total de 4 cas de tueries ont été enregistrées équivalent à 6%, pendant que 33 incidents de vol sont survenus équivalent à 46%. Dans cette période 3 cas de blessures ont été rapportés équivalent à 6%, et 16 cas d'enlèvement pour rançon équivalent à 22%. Le nombre d'agression et menace s'est élevé à 11 cas soit 15% et 2 cas de destruction méchante des biens (véhicule) des acteurs humanitaires soit 3%. En fin, 3 cas de harcèlement et arrestation illégale sont survenus soit 4%.

Au vue de ces incidents, l'incident de vol est apparu comme le plus fréquent. Selon les discussions avec différents membres du cluster protection et des organisations locales, les attaques contre les humanitaires sont plus économiques que terroristes. Selon OCHA, de Janvier à Novembre 2016, plus au moins 16 agents d'ONGs et humanitaires avaient d'être kidnappés et libérés contre paiement d'une rançon dans 12 cas, et un avait été tué (7). Selon l'UPDDHE/GL, pour les 12 cas d'enlèvements, la libération des otages était conditionnée par le paiement de la rançon variant entre 1,000 et 2,500 USD par individu. Aussi, dans nombreux cas de vol, les auteurs présumés ne ciblaient que des biens de valeurs (téléphone, ordinateurs, argent, ...) sans tuer les victimes (8). Le seul cas de tuerie était survenu en Mai 2016, lorsque le véhicule d'un agent d'ONGs s'est retrouvé coincé dans les combats sur la route entre Mweso et Kichanga, dans le territoire de Masisi, au Nord-Kivu (Rapport, UPDDHE/GL, Mai 2016, p.4).

<sup>7)</sup> OCHA, Note de plaidoyer, Juin 2016.

<sup>8)</sup> UPDDHE/GL, Flash rapport de protection du 04 Novembre 2015, P.1.

*Mémoire de Master II, Patrick GIRUKWAYO, MOH/MAH\_2IE, 2015 - 2016, « Problématique de la persistance de l'insécurité et son incidence sur la réponse de la communauté humanitaire dans les zones post conflits, Nord Kivu, RDC, 2015-2016 ». Tel : +243812320474, [girusempat@gmail.com](mailto:girusempat@gmail.com), GOMA, RDC.*

Partant des analyses, plusieurs facteurs sont à la base de l'insécurité entre autre la présence des groupes armés et bandits locaux, la faiblesse de l'autorité de l'Etat congolais et les insuffisances au niveau des humanitaires.

## **V.2.2. Faible capacité de l'Etat à protéger les civils**

### **V.2.2.1. Présence des groupes armés et trafic d'armes à feu**

Les chercheurs Jason K. Stearns et Christoph Vogel en 2015, avaient révélé que le nombre des groupes armés à l'Est de la RD Congo s'élevait à 70, et plus de 40 pour la seule province du Nord –Kivu (JASON K. STEARNS ET CHRISTOPH VOGEL, 2015). Les résultats de nos recherches ont indiqué que pour la seule période de 2016, le Nord Kivu comptait plus de 25 groupes armes actifs. En manifestant son intention de continuer à combattre contre les groupes armés, Mr Joseph Kabila Kabange, président de la RD Congo lors de son discours de Novembre 2016 devant les deux chambres affirmait : « *Dans le même ordre d'idées, la protection de la femme contre les violences qui lui sont faites s'est poursuivie avec détermination au cours de l'année, grâce à l'intensification de la lutte contre les groupes armés, source matricielles desdits actes, et de celle contre l'impunité des auteurs de violences, plus que jamais pour moi, une urgence et une priorité* »<sup>(9)</sup>.

Pour les 72 incidents survenus contre les humanitaires, 9 types d'auteurs incluant les FARDC (Forces armées de la République Démocratique du Congo), les bandits locaux et la population ont été répertoriés. La catégorie la plus fréquente était constituée des personnes armées non identifiées. Celles-ci viennent en premier lieu avec 24 cas dont 35%. La terminologie des « personnes non identifiées » fait références aux auteurs présumés dont la suspicion sur leur identité n'a pas été déterminée. Ensuite viennent les FDLR avec 9 cas soit 13%.

L'autre catégorie d'auteurs présumés fréquents est composée des Nyatura avec 9 cas

---

<sup>9)</sup> Discours du président de la RD Congo, Mr. Joseph Kabila Kabange sur « l'état de la Nation » devant les deux chambres (Parlement et Sénat) réunies en date du 15 Novembre 2016.

*Mémoire de Master II, Patrick GIRUKWAYO, MOH/MAH\_2IE, 2015 - 2016, « Problématique de la persistance de l'insécurité et son incidence sur la réponse de la communauté humanitaire dans les zones post conflits, Nord Kivu, RDC, 2015-2016 ». Tel : +243812320474, [girusempat@gmail.com](mailto:girusempat@gmail.com), GOMA, RDC.*

soit 13%, les Rahia Mutomboki avec 8 cas soit 11%. Après viennent les bandits locaux avec 7 cas dont 10%. En fin, les autres auteurs présumés ayant une petite fréquence d'attaques contre les humanitaires sont les FARDC avec 4 cas dont 6% et les APCLS avec 3 cas dont 4%. En définitif, les Mai Mai NDC viennent avec 4 cas dont 4%, et la population locale avec 2 cas dont 3%.

Pendant que les auteurs d'attaques restent purement motivés par l'intérêt économique ; une attention particulière a été mise sur l'implication des populations. En effet, les populations sont citées dans des agressions contre les ONG et humanitaires, surtout lors de la distribution de l'aide alimentaire. Selon OCHA, en date du 13 Octobre 2015, les populations avaient agressé l'équipe d'une ONG Nationale en territoire de Lubero lors d'une foire humanitaire en faveur de déplacés internes. Un homme du groupe des bénéficiaires avait été tué et 3 membres de l'association ont été grièvement blessés. Aucun humanitaire n'a été touché physiquement pendant ces échauffourées suite à l'intervention de la Police Nationale locale (ROGER KASEREKA M., NESTOR BAUMA B. ET CHARLES NASIBU, 2003).

La détention d'armes par les civils et bandits locaux constituent un autre défi sécuritaire pour le Nord Kivu. En effet, depuis que la République Démocratique du Congo avait eu un embargo sur les armes, malheureusement cela n'a jamais été respecté. Les trafics d'armes persistent et les réseaux de trafiquants continuent à prospérer. Ceux qui violent l'embargo sont souvent ceux-là mêmes qui sont censés l'observer et le faire respecter, c'est-à-dire les agents de l'ordre et les décideurs politiques (ROGER KASEREKA M., NESTOR BAUMA B. ET CHARLES NASIBU, 2003). Le travail dans un environnement où les bandits locaux en armes pullulent augmentent les risques sécuritaires pour les acteurs humanitaires.

#### **V.2.2.2. Faible prise en charge de l'armée et échec de la démobilisation**

Partant des discussions faites avec différentes membres de la société civile du Nord Kivu, la maîtrise de la sécurité passe par la neutralisation des groupes armés. C'est encore le rôle de l'Etat qui dans sa mission de créer des bonnes conditions sécuritaires doit protéger les civils et leurs biens. Le programme de démobilisation des groupes *Mémoire de Master II, Patrick GIRUKWAYO, MOH/MAH\_2IE, 2015 - 2016, « Problématique de la persistance de l'insécurité et son incidence sur la réponse de la communauté humanitaire dans les zones post conflits, Nord Kivu, RDC, 2015-2016 ».* Tel : +243812320474, [girusempat@gmail.com](mailto:girusempat@gmail.com), GOMA, RDC.

armées lancées en 2001, et les opérations militaires qui s'en sont suivies ont produit des résultats maigres. Les groupes armés constituent une menace sérieuse pendant que l'armée est démotivée. Entre temps, le budget alloué à l'armée ne cesse de baisser alors que les effectifs ont été augmentés entre 2015 et 2016. Par exemple, le Gouvernement congolais a déclaré réduire de 22% le budget national pour l'exercice 2016. Ainsi, le budget militaire prévu initialement était de 637 millions USD, mais il a été raboté à 518 millions USD. Soit une réduction de près de 120.000 USD. Certaines primes pécuniaires ont été remplacées par des primes en nature. Entre-temps, les effectifs de l'armée sont passés de 145.000 en 2015 à 164.000 soldats en 2016 <sup>(10)</sup>.

Pour nos recherches, la province du Nord-Kivu détient d'un vaste réseau des agents de services de renseignement voire même dans les groupements. Ce sont les agents de l'Agence Nationale des Renseignement (ANR) bien que disponibles à travailler, rencontrent certains défis. Il s'agit notamment de :

- la non mécanisation des certains qui n'ont pas des numéros matricule leur reconnaissant la qualité fonction et grades ;
- le non-paiement des salaires, le sous équipement en matériel,
- la faible formation et coaching an matière de sécurité et renseignement ;
- la peur de subir les représailles issues des groupes armés et bandits locaux ;
- l'absence des visites régulières de leur hiérarchie à titre d'inspection suite à l'insécurité et faibles moyens logistiques pour atteindre des zones enclavées.

Face à tous ces défis, d'autres agents de renseignement se livrent à la corruption pour survivre, collaborent obstinément avec les groupes négatifs pour pas être ciblés. D'autres préfèrent taire certaines informations pour ne pas exposer leurs sources dans les lieux où l'Eta ne peut pas intervenir en temps réel.

### **V.2.3. Quelques insuffisances au niveau des Humanitaires**

Lorsque les humanitaires sont victimes d'attaques, les analyses de terrain ont démontré que certaines organisations négligent les aspects sécuritaire. C'est notamment par la

<sup>10</sup>) <http://mediacongo.net/article-actualite-18832.html>

faible formation des agents en sécurité, ou la négligence des normes sécuritaires en convois ou lors de la conduite des activités de terrain. Parmi les failles sécuritaires au sein des organisations nous citerons :

- Le déplacement en zones dangereuses en dehors des heures sécuritaires ;
- L'exhibition des billets de banque lors des achats locaux ;
- L'absence des procédures sécuritaire en matière de la gestion des convois ;
- La faible attention aux indices d'insécurité ;
- L'excès de confiance en soi comme étant ressortissant du milieu ;

Dans cette perspective, il serait souhaitable que les organisations humanitaires internationales puissent prévoir des budgets en vue d'accompagner la formation de leurs partenaires. Bien qu'il soit impossible de couvrir toutes les matières, une base solide pourrait se faire sur les points suivants :

- Les outils essentiels pour la gestion de la sécurité sur terrain ;
- La sécurité et les Ressources Humaines ;
- La collecte et analyse d'informations pour l'analyse contexte ;
- La documentation de la sécurité ;
- La gestion de crise.

### **V.3. Impact négatif de la suspension des activités humanitaires sur l'aide humanitaire**

Face à la montée de l'insécurité sur terrain et les attaques dont les ONGs et humanitaires étaient victimes, leur réactions variaient. Parmi les variantes réactions se trouvent : le silence, le plaidoyer auprès du gouvernement, la tenue des déclarations, la suspension temporaire des activités, et la fermeture des bureaux et retrait définitif. La réaction la plus ardue est celle de plus ardue est la suspension des activités humanitaires qui n'a fait qu'augmenter la vulnérabilité des populations. Selon M. Paulsen, le chef du Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA) en RD Congo : « Quand des organisations humanitaires chevronnées comme MSF décident de quitter une zone pour des raisons de sécurité, cela signifie que la situation est très

préoccupante » <sup>(11)</sup>.

### V.3.1. Augmentation de la vulnérabilité des bénéficiaires

Durant les deux années (2015 et 2016), les humanitaires avaient décidé de suspendre leurs activités laissant les bénéficiaires dans une situation désastreuse. C'est quand la situation semble plus grave que la décision de suspendre les activités est prise. Le personnel de terrain rentre au bureau principal en attendant le rétablissement de la situation. Cet état de chose s'est produit en Août 2015 à Kibua lorsque les agents de l'ONG CONCERN avaient été enlevés. Encore, selon l'ONU, en date du 15 Décembre 2015, un convoi de l'ONG Médecins sans frontières (MSF) avait été dévalisé et deux employés enlevés. Plus tard, en date du 20 janvier 2015, MSF avait annoncé la fermeture de son programme médical à Mweso, dans le territoire de Masisi. Selon OCHA, ce programme fournissait une assistance médicale à près de 200.000 patients <sup>(12)</sup>. Cette suspension avait négativement affecté leur sante.

Un autre exemple, c'est en date du 25 Mai 2016. Les ONG regroupées au sein du RRMP (Réponse Rapide aux Mouvements de Population) regroupant le NRC et Solidarités International avaient suspendu leurs activités dans le groupement d'Ikobo. Cette décision était la conséquence de l'enlèvement de deux travailleurs humanitaires de l'ONG Internationale survenu le 25 mai 2016 entre Kasiki et Luofu, au sud Lubero. Ces agents exécutaient un projet d'assistance humanitaire dont le ciblage visait l'organisation de foires mixtes en AME (Articles Ménagers Essentiels) en faveur d'environ 4.500 ménages déplacés et retournés (OCHA Nord Kivu, Rapport du Comité de Liaison, Juin 2016).

Partant des analyses de ces deux exemples parmi tant d'autres, suspension des activités humanitaires a des conséquences négatives. Cela conduit à la dégradation des conditions de vie des bénéficiaires surtout pour le cas où l'Etat n'était plus capable de prendre la relève. Pour les seuls deux évènements ci-haut évoqués, en en faisant le total, 204.500 personnes avaient été privées de l'assistance jusqu'à ce que la situation se

<sup>11)</sup> [http://www.un.org/apps/newsFr/storyF.asp?NewsID=36484#.V0\\_U5qIYPVs](http://www.un.org/apps/newsFr/storyF.asp?NewsID=36484#.V0_U5qIYPVs)

<sup>12)</sup> [http://www.un.org/apps/newsFr/storyF.asp?NewsID=36484#.V0\\_U5qIYPVs](http://www.un.org/apps/newsFr/storyF.asp?NewsID=36484#.V0_U5qIYPVs)

*Mémoire de Master II, Patrick GIRUKWAYO, MOH/MAH\_2IE, 2015 - 2016, « Problématique de la persistance de l'insécurité et son incidence sur la réponse de la communauté humanitaire dans les zones post conflits, Nord Kivu, RDC, 2015-2016 ». Tel : +243812320474, [girusempat@gmail.com](mailto:girusempat@gmail.com), GOMA, RDC.*

rétablisse. Un autre aspect, ce que lorsque l'aide humanitaire est suspendu, les populations bénéficiaires (déplacés internes ou population locale) se débrouillent pour survivre. Parmi les grandes victimes figurent les femmes surtout lorsqu'il s'agit de la recherche du bois de chauffe, de l'eau ou tout autre moyen de subsistance. Par exemple, en 2015, au moins 4.129 cas de SGBV avaient été rapportés au Nord Kivu par UNFPA. Parmi ces cas, 12% avaient été commis contre les femmes et filles pendant la collecte des bois de chauffe. (13). Un autre exemple est celui de la localité de Buleusa (groupement d'Ikobo) en Janvier 2017, où la population locale accusait les déplacés de voler des produits des champs. Par conséquent trois déplacés internes furent blessés par les miliciens Mai Mai Mazembe dans les champs des locaux (UPDDHE/GL, Rapport du Monitoring de protection, Janvier 2017).

---

<sup>13</sup> ) Rapport du pilier prévention et protection du Cluster protection du Nord- Kivu lors de la table ronde sur la lutte contre les SGBV en date du 02 Décembre 2016.

***Mémoire de Master II, Patrick GIRUKWAYO, MOH/MAH\_2IE, 2015 - 2016, « Problématique de la persistance de l'insécurité et son incidence sur la réponse de la communauté humanitaire dans les zones post conflits, Nord Kivu, RDC, 2015-2016». Tel : +243812320474, [girusempat@gmail.com](mailto:girusempat@gmail.com), GOMA, RDC.***

## VI. CONCLUSION GENERALE

Nous voici au terme de notre étude qui a porté sur la « la problématique de la persistance de l'insécurité et son incidence sur la réponse de la communauté humanitaire dans les zones post conflits en RDC et notamment au Nord Kivu de 2015 à 2016 ». A la fin de ce travail de recherche, nous pouvons dire qu'il nous a permis d'analyser les conditions sécuritaires difficiles aux actions humanitaires dans le Nord Kivu. Aussi, ce travail nous permis de comprendre les causes liées à la persistance de l'insécurité dont la faible autorité de l'Etat.

Cette étude présente d'énormes intérêts pour les acteurs humanitaire et ONGs et le gouvernement tant au niveau provincial que national. Au niveau sécuritaire la présentation des zones à risques, la fréquence des incidents et leurs caractéristiques peut contribuer à réajuster l'approche préventive pour tous les acteurs. Cette approche contribue à éveiller les acteurs humanitaires par le renforcement des capacités en sécurité pour le personnel, pour réduire leur vulnérabilité. Au niveau de la gouvernance, la présentation des causes liées à l'insécurité, la motivation des attaques contre les humanitaire interpelle les gouvernants. L'enregistrement de 72 incidents contre les humanitaires pour deux ans dans une province sans qu'aucun des auteurs ne soit jugé, renvoi à l'idée de lutter contre l'impunité au respect du Droit International Humanitaire. Au vue de ce qui a été présentés dans les résultats et leur discussion ; la faible l'autorité de l'Etat reste la cause majeure. La faible prise en charge de l'Armée et la Police et l'échec de la démobilisation réduisent les chances de l'amélioration rapide de la situation. La conduite des activités humanitaires dans une province où plus de 25 groupes armés pullulent en plus des bandits locaux demeure un défi majeur. Ceci exige une certaine adaptation et flexibilité pour ne pas exposer les agents tant que la situation ne sera critique. Ce qui nous permet de dire que *l'hypothèse 1* qui stipule que : « L'environnement sécuritaire en province n'est pas favorable au travail des acteurs humanitaires » est vérifiée et confirmée.

Si les humanitaires et ONGs réagissent face à la montée de la criminalité et les attaques dont ils sont victimes, cela n'est que légitime. Cependant, lorsqu'il revient d'analyser

*Mémoire de Master II, Patrick GIRUKWAYO, MOH/MAH\_2IE, 2015 - 2016, « Problématique de la persistance de l'insécurité et son incidence sur la réponse de la communauté humanitaire dans les zones post conflits, Nord Kivu, RDC, 2015-2016 ». Tel : +243812320474, [girusempat@gmail.com](mailto:girusempat@gmail.com), GOMA, RDC.*

les conséquences, le bilan devient mitigé car cela ne fait qu'augmenter la vulnérabilité des populations. Dans un pays où l'Etat n'est plus capable de prendre la relève en continuant de prendre en charge les populations jadis sous assistance humanitaire, le peuple souffre de plus. Aussi c'est dans leur délaissement que les populations vivant sans espoir se mettent à se débrouiller. La malnutrition devient aiguë, les femmes deviennent la cible des violeurs dans la recherche du bois et de l'eau. Dans la lutte pour la survie, les déplacés se livrent au vol des produits champêtres des locaux en s'attirant des ennuis avec les populations locales. Bien que la suspension de l'aide humanitaire est une mesure qui réduit le risques aux humanitaires, les résultats ont démontré ses effets négatifs. Pour deux cas de suspension des activités humanitaires en 2015 et 2016, il y a eu 204.500 personnes qui avaient été privées de l'assistance. Il revient d'évaluer juste prix l'impact négatif de la suspension de l'aide humanitaire. Par conséquent, ***l'hypothèse 2*** intitulée : « Les réactions des humanitaires vis à vis des attaques vécus constituent un des facteurs de vulnérabilité pour les populations bénéficiaires » est vérifiée et confirmée.

Au vu de ce qui précède et en conformité avec les résultats collectés sur le terrain, nous formulons les recommandations pour contribuer à réduire les risques sécuritaires. Elles s'adressent notamment à l'Etat de la République Démocratique du Congo, l'Organisation des Nations Unies par la MONUSCO, et les humanitaires de la manière suivante :

 **Au Gouvernement central de la RDC :**

- De procéder à l'accélération de la réforme du secteur de sécurité et à l'allocation d'un budget conséquent aux forces défenses et de sécurité pour les encourager à occuper efficacement les zones à haut risque et neutraliser les groupes armés ;
- Renforcer les mesures judiciaires et lutter contre l'impunité incluant le respect du Droit International Humanitaire à tous les niveaux et démanteler les réseaux de trafic d'armes et minerais suivis;

 **Aux acteurs Humanitaires (CICR, Agences des Nations Unies, ...):**

*Mémoire de Master II, Patrick GIRUKWAYO, MOH/MAH\_2IE, 2015 - 2016, « Problématique de la persistance de l'insécurité et son incidence sur la réponse de la communauté humanitaire dans les zones post conflits, Nord Kivu, RDC, 2015-2016 ». Tel : +243812320474, [girusempat@gmail.com](mailto:girusempat@gmail.com), GOMA, RDC.*

- Renforcer les mécanismes de protection des agents et partenaires en matière de sécurité en vue d'augmenter la capacité d'analyse contextuelle et de réaction en temps réel en situation d'insécurité sur terrain ;
- Se référer aux conseils de ECHO tels que donnés dans le « *guide générique de la sécurité, pour les organisations humanitaires, 2004* » afin de faire le nettoyage disciplinaire à l'interne, revoir le fonctionnement du matériel et faciliter l'acceptabilité des agents au sein des communautés locales ;

#### **Aux leaders communautaires :**

- De collaborer activement avec la population, les humanitaires et ONGs, ainsi que le gouvernement dans l'identification des problèmes sécuritaires et actualiser les plans locaux de protection axés sur la prévention, la réponse et la sensibilisation au désarmement et la lutte contre les conflits ethniques ;

#### **A l'ONU (Conseil de Sécurité) :**

- De faire le suivi de l'application des résolutions du conseil et accords entre Etats sur la sécurité de la RDC et l'appui aux FARDC pour rendre pratique les décisions sur la neutralisation des groupes armés par la MONUSCO, la Force Intervention Brigade (FIB) en vue de la stabilisation du pays,

#### **Aux organisations de la Communauté Internationale (bailleurs des fonds)**

- De financer les projets de renforcement de capacité de la société civile et plateformes des femmes et de la jeunesse en vue de mieux jouer son rôle de veiller et agent de plaidoyer sur les questions touchant la paix, la sécurité et le respect des droits Humains y inclus le Droit International Humanitaire;
- Appuyer l'Etat congolais par l'augmentation des financements en mettant un accent particulier sur l'encadrement de la jeunesse et surtout les ex-combattants en milieu post conflits pour réduire l'oisiveté et ses aléas sécuritaires.

## BIBLIOGRAPHIE

### I. OUVRAGES

1. A. BLOM, Théories et Concepts des RI, Hachette, Paris, 1992.
2. B. VERHAEGEN, Méthodes et Techniques Sociales, Paris, Macro, 1950.
3. F. DEPELTEAU, La démarche d'une recherche en science sciences humaines, de Boeck, Paris, 2è Ed, 2003.
4. KASEREKA R M., BAUMA N. B. et NASIBU C., *Trafics d'armes : enquête de terrain au Kivu(RDC) Étude supervisée par Bilali sous la coordination de Georges Berghezan*, GRIP, Bruxelles, 2003.
5. M. GRAWITZ, « Méthodes des sciences sociales », 2ème Ed. , PARIS, DALLOZ.
6. R. QUIVY L. VAN COMPENHOUDT, « Manuel de recherche en Sciences Sociales, Dunod, Paris, 3ème éd.1995-2006.
7. STEPHANE VINHAS, La sécurité des humanitaires en question, enjeux pratiques et débats.

### II. RAPPORTS

1. Jason K. Stearns et Christoph Vogel, Cartographie des groupes armés dans l'est du Congo, GEC, 2015.
2. OCHA, Liste des partenaires Humanitaires, 2014.
3. OCHA, Rapport *Stay and deliver de OCHA, Good practice for humanitarian in complex security environments*, 2011.
4. OCHA, Note de plaidoyer, Juin 2016.
5. OCHA Nord Kivu : Rapport du Comité de Liaison du 01 Juin 2016
6. Cluster Protection, Rapport du pilier prévention et protection du Nord- Kivu lors de la table ronde sur la lutte contre les SGBV en date du 02 Décembre 2016.
7. UPDDHE, Rapport du Monitoring de protection, Janvier 2017.
8. UPDDHE, Rapport de monitoring Protection sur les incidents contre les ONGs et humanitaires au Nord-Kivu, *Data base, Décembre 2016*

*Mémoire de Master II, Patrick GIRUKWAYO, MOH/MAH\_2IE, 2015 - 2016, « Problématique de la persistance de l'insécurité et son incidence sur la réponse de la communauté humanitaire dans les zones post conflits, Nord Kivu, RDC, 2015-2016 ». Tel : +243812320474, [girusempat@gmail.com](mailto:girusempat@gmail.com), GOMA, RDC.*

9. UPDDHE/GL, Flash rapport de protection du 04 Novembre 2015.
10. UPDDHE, Rapport du Monitoring de protection, Janvier 2017.
11. UPDDHE/GL Rapport, Mai 2016.

### **III. TRAITES ET DOCUMENTS INTERNATIONAUX**

1. Andrea Binder, Véronique de Geoffroy, Bonaventure Sokpoh, IASC évaluation de l'approche cluster phase 2 étude pays, RDC, GPPI et URD, 2010.
2. Discours du président de la RD Congo, Mr. Joseph Kabila Kabange sur « l'état de la Nation » devant les deux chambres (Parlement et Sénat) réunies en date du 15 Novembre 2016.
3. Résolution 2211 du Conseil de Sécurité des Nations Unies du 26 Mars 2015.

### **IV. WEBBOGRAPHIE**

1. <http://mediacongo.net/article-actualite-18832.html>
2. [http://www.larousse.fr/encyclopedie/divers/organisation\\_non\\_gouvernementale\\_ONG/75270](http://www.larousse.fr/encyclopedie/divers/organisation_non_gouvernementale_ONG/75270)
3. [http://www.un.org/apps/newsFr/storyF.asp?NewsID=36484#.V0\\_U5qIYPVs](http://www.un.org/apps/newsFr/storyF.asp?NewsID=36484#.V0_U5qIYPVs)
4. <http://www.un.org/fr/sections/what-we-do/deliver-humanitarian-aid/index.html>

### **V. AUTRES DOCUMENTS**

1. Discours du président de la RD Congo, Mr, Joseph Kabila Kabange en date du 15 Novembre 2016 sur « *l'état de la Nation* » devant les deux chambres (Parlement et Senat) réunies.

# ***ANNEXES.***

**QUESTIONNAIRE D'ENQUETE**

Nous sommes **Patrick Girukwayo SEMAHANE**, Etudiant à 2IE en Master 2, spécialisé en Management des Entreprises et Organisations (**MO**), dans l'Option : Management des Crises et Actions Humanitaires (MAH). Nous menons une étude dans le cadre de notre Travail de Master 2, sur « *Problématique de la persistance de l'insécurité et son incidence sur la réponse de la communauté humanitaire dans les zones post conflits, cas du Nord Kivu, 2015-2016* ». Nous sollicitons votre concours en répondant aux questions posées dans ce questionnaire et ceci en marquant une croix dans le carreau de la bonne réponse choisie ou en complétant les points mentionnés (l'anonymat est aussi valable).

**QUESTIONNAIRE D'ENQUETE ADRESSE AUX HABITANTS DU NORD KIVU, AUX AUTORITES LOCALES, DES ORGANISATIONS HUMANITAIRES, ONGS ET ASSOCIATIONS LOCALES.**

**I. IDENTITE**

a) Nom :

.....  .....  .....  .....

b) Sexe : Masculin  Féminin  Age

c) Profession :

.....

d) Niveau d'étude :

.....  .....  .....

e) Etes-vous Marié(e) ou Célibataire ? - Marié  - Célibataire

- Combien d'enfants avez-vous

**II. INFORMATIONS VOULUES**

1. Quel est le domaine d'activité de votre organisation ?

.....  
 .....  
 .....

2. Quel poste occupez-vous dans votre organisation ?

.....  
 .....

3. Avez-vous travaillé avec une ONG, Organisation Humanitaire, ou association locale ? Oui Non

4. Pouvez-vous énumérer quelques organisations que vous savez en province du Nord Kivu?

.....  
.....  
.....

5. Connaissez-vous quelques problèmes sécuritaires que les organisations œuvrant dans l'urgence et rencontrent sur terrain?

.....  
.....  
.....  
.....

6. Quelles sont les causes majeures de cette insécurité?

.....  
.....  
.....

7. Citez les types d'incident les plus fréquents ? les types d'auteurs présumés les plus fréquents ?

.....  
.....  
.....

8. Comment les humanitaires réagissent-ils face aux menaces et incidents majeurs de sécurité ?

.....  
.....  
.....  
.....

9. Quel impact négatif causé par les décisions des humanitaires en suspendant ou en quittant une zone suite à l'insécurité ?

.....  
.....  
.....

10. Quelles sont les mesures appropriées que vous pouvez envisager pour réduire l'impact de l'insécurité au Nord Kivu ?

.....  
.....  
.....

11. Quels sont les degrés de responsabilités dans la résolution de ces problèmes ?

.....  
.....  
.....

12. Avez-vous des suggestions et recommandations à donner aux autorités provinciales ou nationales, les ONGs, la MONUSCO ou la population ?

.....  
.....  
.....